

LUNDI 10 MARS, 09:46, SAINT-VIVIEN

SE CONNECTER

S'INSCRIRE

Le Petit Bleu

DE LOT-ET-GARONNE

ACTUS DE MA VILLE

Votre ville



RECHERCHER

Recherche sur le site

S.

GRAND SUD ACTU ECONOMIE SPORTS SORTIR MAGAZINE TOURISME ANNONCES SERVICES+

TOULOUSE ARIÈGE AUDE AVEYRON HAUTE-GARONNE GERS LOT LOT-ET-GARONNE HAUTES-PYRÉNÉES TARN TARN-ET-GARONNE VOTRE COMMUNE



Actualités » Grand Sud » Lot-et-Garonne » Le Petit Bleu

Violences aux femmes : «La sanction, c'est la peine»

Publié le 08/03/2014 à 03:56

société



Egalité est un slogan autour d'une journée de solidarité. La parité est inscrite dans la loi/Photo archives

A la tête d'un club Energies de Femmes, Muriel Boulmier vient d'écrire aux parlementaires du département et s'interroge sur la valse des lois selon elle contradictoire.

Journée de la Femme version 2014 aujourd'hui. Depuis janvier 2013, Energies de femmes, se réunit tous les mois. Chez les unes, chez les autres, chez les uns aussi car dans la cinquantaine de membres, dix hommes quand même. «Une vraie parité, comme elle est dans la vie», se moque Muriel Boulmier, membre de ce club qui se retrouve à huis clos non pas pour - supposition phalocrate - prendre le thé et petits-fours mais pour se saisir de sujets comme la retraite au féminin, les pensions alimentaires, les violences intrafamiliales, faites aux femmes.

387 victimes

Et c'est justement à propos de ce fléau dont on voit la partie visible à la barre des tribunaux que Muriel Boulmier vient de saisir les députés et sénateurs du département. «D'un côté vous avez la ministre du Droit des femmes qui fait voter la loi qui renforce les sanctions pénales. De l'autre, vous avez une ministre de la Justice qui substitue une contrainte pénale sans emprisonnement aux peines aujourd'hui infligées. Il faut donner un signe fort et c'est la sanction. C'est l'enjeu, c'est l'essentiel.»

L'an dernier, 420 actes de violences volontaires commis dans la sphère conjugale (335 en 2012), 387 femmes victimes. Chiffres toujours en augmentation. «La difficulté dans ces affaires est que la femme victime devient coupable, d'où l'intérêt de sanctionner.»

«Pas si spontanée»

Chef d'entreprise aussi, Muriel Boulmier a fait le choix de recruter au sein de la gente féminine. Parmi ses 150 salariés, les femmes composent une légère majorité «et la même proportion est respectée au sein des cadres

[...] Elles ont peut-être la revanche de leur mère à porter mais elles sont plus accrocheuses, plus porteuses d'idées. En toute objectivité, les filles diplômées, elles en veulent plus.» Avec le regard porté dans les vingt dernières années, Muriel Boulmier voyait au début «comme une politique des quotas ; j'étais un peu chiffonnée par ça mais force est de constater que si on n'était pas passé par la loi je pense que cela n'aurait pas fonctionné. Il aura quand même fallu une série de lois complémentaires pour y parvenir. C'était une mesure nécessaire car même si cela va de soi, ce n'était pas si spontané que cela au départ non ? On ne fait pas d'angélisme, on n'est pas des chiennes de garde non plus, rassurez-vous...»

St.B.

J'aime 20

g+ 0

Tweeter 4

AJOUTER UN COMMENTAIRE

AILLEURS SUR LE WEB

- Stromae fait son entrée aux "Guignols de l'info" (vidéo) (Closer)
- Beyoncé terriblement sexy dans son clip "Partition" (SFR Live)
- Les médecins de Michael Schumacher auraient abandonné l'idée de le réveiller (Closer)
- Vidéo : l'incroyable avalanche (Red Bull)
- Avatar : James Cameron donne enfin des détails (We Love Cinema)

A LIRE AUSSI

- Centre de détention à Villeneuve-sur-Lot : quand le linge propre sert de...
- Figeac. Discrimination syndicale : Ratier condamné à verser 1 million d'euros
- Montauban. Elle se jette du troisième étage et meurt sur le coup
- Carcassonne. Un berger malinois défigure une fillette de 15 mois

A LA UNE

07:55 | HAUTE-GARONNE

Ondes. Un père tue son fils d'une balle en plein cœur



08:15 | ÉLECTIONS MUNICIPALES

Anciens militants du FN à Saint-Alban, ils témoignent : «Marine plus dangereuse que son père»



07:29 | TARN

Un Carmausin de 13 ans se tue en scooter

TOUTES LES DÉPÊCHES

10 ANS APRÈS : HOMMAGE À CLAUDE...



Dix ans après sa mort, le 4 mars 2004, le Toulousain Claud...

TOUS NOS DIAPORAMAS

LE PETIT BLEU

03:51

ça commence jeudi !



03:51

Une échappée de sudistes



03:51

Un bon nuit finalement

LE PETIT BLEU : TOUS LES ARTICLES

élections législatives des 16 et 23 juin



« Energies de femmes » interpelle les candidats

« Energies de femmes » est un groupe de Lot-et-Garonnaises et Lot-et-Garonnais d'horizons et d'engagements divers (associatifs, culturels, professionnels, sociaux, économiques...) qui représente la diversité de nos territoires, et interpelle les candidats aux élections législatives partielles de la 3e circonscription de Lot-et-Garonne. « Régulièrement, depuis janvier 2013, le groupe débat de sujets ayant trait à la place et au rôle des femmes dans la société. Nous axons nos travaux sur les réalités quotidiennes. Deux sujets majeurs, débattus prochainement à l'Assemblée nationale, sont pour nous prioritaires. Pour ce qui concerne la question de la réforme des retraites, annoncée par le gouvernement, nous souhaiterions que soit mis en place le partage des droits à pension lorsque l'un des parents s'arrête de travailler ou diminue son activité pour élever son enfant. Cette situation n'est pas créa-

trice de droits à la retraite. Ainsi, il s'agirait de considérer la retraite comme un bien patrimonial constitué des acquisitions de droits à pensions mutualisés dans la communauté. Ils seraient à partager en cas de séparation ou de divorce. En cas de décès de l'un des conjoints, la pension de réversion serait revalorisée à due proportion.

Une part importante des pensions alimentaires n'est pas versée (3 millions d'enfants sont concernés), entraînant des situations très difficiles et des contentieux interminables. Nous souhaiterions la création d'une agence nationale qui paierait toutes les pensions dues et se chargerait du recouvrement des pensions auprès des débiteurs et du contentieux en cas de non-paiement. Son fonctionnement serait assuré par une partie des fonds mobilisés au titre de l'allocation de soutien familial ».



Muriel Boulmier est l'une des signataires qui en interpellent aux candidats sur les problèmes de la vie quotidienne des femmes.

Propositions aux candidats

LÉGISLATIVE PARTIELLE Un groupe de femmes interpelle les 17 candidats

«Énergies de femmes» a vu le jour en janvier dernier à l'initiative de Muriel Boulmier, chef d'entreprise lot-et-garonnaise. Un groupe de réflexion composé, pour le moment d'une trentaine de femmes impliquées dans le milieu associatif et la vie économique, sociale et culturelle du territoire. L'ambition étant ici de débattre et réfléchir sur des problématiques du quotidien vécues... par les femmes.

Parmi les sujets abordés, tels que la vieillesse, les retraites, la famille, «Énergies de femmes» a érigé deux propositions qu'elles vont soumettre aujourd'hui, via une lettre, aux dix-sept candidats à la législative partielle de Villeneuve-sur-Lot, en attendant d'ici dimanche, date du premier tour du scrutin, un positionnement de leur part. Le premier sujet concerne la réforme des retraites. «Le constat est le suivant : nous avons des femmes âgées et



Muriel Boulmier, porte-parole d'Énergies de femmes.

PHOTO ARCHIVES «SO»

pauvres parce que les salaires des femmes sont plus faibles que ceux des hommes, leurs carrières sont plus courtes et leur espérance de vie plus longue. Et ce qui est constaté aujourd'hui, le sera dans 20 ans, car les inégalités de salaires ne changent pas. Nous proposons donc que soit mis en place, dans le cadre de cette réforme, le partage des droits à pension lorsqu'un des deux parents s'arrête de travailler ou diminue son activité pour élever un ou plusieurs enfants. Il s'agirait alors de considé-

rer la retraite comme un droit patrimonial constitué des acquisitions de droits à pensions mutualisés dans la communauté» souligne Muriel Boulmier. «Et ce, afin d'éviter toute inégalité en cas de séparation ou de décès de l'un des partenaires.»

Les pensions alimentaires

La seconde proposition concerne les pensions alimentaires : «Une part importante n'est pas honorée et concerne 3 millions d'enfants. Nous souhaitons la création d'une agence nationale qui recevrait les pensions et les reversait au bénéficiaire tout en se chargeant directement du recouvrement quand celle-ci ferait l'objet d'un contentieux. Le fonctionnement de cette agence serait assuré par une partie des fonds mobilisés actuellement au titre de l'allocation de soutien familial.»

Les deux propositions portent la signature de 43 femmes et hommes qui ont participé à la réflexion d'Énergies de femmes. Propositions qui seront soumises, dans un deuxième temps, aux parlementaires lot-et-garonnais actuellement élus.

Valérie Deymes